BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 1731

72 – SARTHE

GREFFE DU TRIBUNAL DES ACTIVITES ECONOMIQUES DU MANS

Ventes et cessions

500 458 468 RCS Le Mans.
DEVELOP'MANS ET PLASTURGIE.
Forme : Société par actions simplifiée.
Capital : 200000.00 EUR.
Adresse : la Brioche Route Nationale 23, 72330 Cérans-Foulletourte.
Oppositions : Art. L.236-15 du code de commerce.
Commentaires : Avis de traité de fusion Entre N° RCS : 500.458.468 RCS Le Mans Dénomination : DEVELOP'MANS ET PLASTURGIE Forme juridique : S.A.S.U. Capital : 200.000 € Adresse du siège social : lieu-dit « La Brioche » - RN 23 à CÉRANS-FOULLETOURTE (72330) Société absorbante et N° RCS : 818.343.097 Le Mans Dénomination : INJECT 72 Forme juridique : SASU Capital : 1.000 € Adresse du siège social : 8, boulevard Sirius à MONCÉ-EN-BELIN (72230) Société absorbée Oppositions : Art. L.236-14 du code de commerce Commentaires : Avis au Bodacc relatif au projet commun de fusion simplifiée, société absorbante : société DEVELOP'MANS ET PLASTURGIE, SASU au capital de 200.000 €, siège social : lieu-dit « La Brioche » - RN 23 à CÉRANS-FOULLETOURTE (72330), immatriculée au RCS du MANS sous le numéro 500.458.468 R.C.S. LE MANS, société absorbée : société INJECT 72, SASU au capital de 1.000 €, siège social : 8, boulevard Sirius à MONCÉ-EN-BELIN (72230), immatriculée au RCS du MANS sous le numéro 818.343.097. Evaluation de l'actif et du passif dont la transmission est prévu : actif: 887.557,57 €, passif : 770.408,22 €. Rapport d'échange des droits sociaux : Néant (Code. commerce Article R 236-1 relatif au contenu du projet écarte expressément l'obligation de mentionner le rapport d'échange des droits sociaux en cas de fusion simplifiée). Montant prévu de la prime de fusion : Néant (Code. commerce Article R 236-1 relatif au contenu du projet écarte expressément l'obligation de mentionner le montant de la prime de fusion en cas de fusion simplifiée). Date du projet commun : 24/06/2025. Date et lieu du dépôt au RCS au titre de chaque société participante : 25/06/2025 au Greffe du Tribunal de Commerce du Mans tant pour la société DEVELOP'MANS ET PLASTURGIE que pour la société INJECT 72. Les créanciers des sociétés fusionnantes dont la créance est antérieure au présent avis pourront former opposition à la fusion dans les conditions et délais prévus par les articles L 236-14 et R 236-8 du Code du Commerce..